

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AS200

présenté par

M. Hammouche, Mme Benin, Mme de Vaucouleurs, Mme Elimas, Mme Gallerneau et M. Isaac-Sibille

ARTICLE 36

À la fin de l'alinéa 19, substituer à la date :

« septembre 2021 »

la date :

« juin 2019 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ces expériences ont déjà commencé, en 2014, comme le relate le rapport préalable de la HAS daté de septembre 2016 concernant les expérimentations relatives à la prise en charge par la télémédecine. Le déploiement de la télésurveillance ne doit accuser aucun nouveau retard.